

armée de Jamieson. D'un autre côté, le fait seul que le gouvernement britannique s'est trouvé, dans le mois de septembre dernier, lors de l'audacieux ultimatum qui lui fut présenté par le gouvernement Boer, pris au dépourvu—n'étant aucunement prêt à la guerre—est une réponse que l'histoire fera à l'accusation que c'est l'Angleterre qui a provoqué cette guerre du Sud-africain. Toute la correspondance relative à cette question établit que sir Alfred Milner et tous les autres fonctionnaires du côté britannique étaient les partisans d'une solution pacifique de la difficulté. Ils comprenaient, toutefois, que le gouvernement anglais ne pouvait fermer l'oreille à la requête de 21,000 sujets britanniques établis dans le Transvaal, et qui se plaignaient des injustices du régime Boer à leur égard. Ces sujets anglais, comme le démontre la correspondance, insistèrent, pendant la conférence de Bloemfontein, pour obtenir un redressement de leurs griefs, mais à l'amiable, et les mêmes efforts, pour arriver à une solution pacifique, ont été faits également par le gouvernement anglais, dans la correspondance échangée avec la république du Sud-africain. Au milieu de cette guerre sanglante et déplorable tout sujet britannique, malgré certains revers des plus regrettables subis par les armes anglaises, voit, cependant, avec plaisir et orgueil que, celles-ci ont su se tenir à la hauteur des traditions militaires de l'armée britannique, traditions transmises d'une génération à l'autre.

L'armée anglaise, dans cette guerre du Transvaal, s'est montrée digne de la réputation de bravoure et d'endurance que l'histoire a donnée au soldat de la Grande-Bretagne depuis les temps les plus reculés. Rien qui soit de nature à ternir cette réputation glorieuse n'est arrivé dans les batailles livrées jusqu'à présent, et, en dépit d'erreurs commises par les généraux—erreurs, toutefois, que nous n'avons pas à juger maintenant—en dépit de ces erreurs, dis-je, rien n'a transpiré qui soit de nature à ternir la réputation glorieuse des soldats et généraux anglais. Nous avons la certitude que les nobles qualités qui ont toujours caractérisé leurs devanciers sont conservées intactes par ceux qui sont aujourd'hui chargés de l'honneur du drapeau britannique, et que ces qualités les conduiront sûrement au triomphe final. Chacun de nous doit voir avec plaisir et orgueil le grand déploiement de forces

militaires que le Royaume-Uni et ses colonies autonomes font dans la présente guerre, déploiement de forces qui étouffe le monde entier. En dépit des échecs et des désastres subis par les forces britanniques dans le Sud-africain, il n'y a qu'une détermination dans tout l'empire, dans la mère patrie comme dans ses colonies, ou qu'un seul sentiment dans toutes les poitrines, ou tous les sujets de Sa Majesté dans les diverses parties du monde, c'est que cette guerre ne soit terminée qu'après avoir obtenu la satisfaction désirée par le peuple anglais. Mais, bien que telle soit la manière de voir de tous les sujets britanniques—et je crois pouvoir employer le mot tous, les avis ne devant pas être partagés lorsqu'il s'agit de loyauté envers l'empire et de coopération à sa défense—je ne puis m'empêcher de regretter que le gouvernement canadien n'ait pas manifesté dès le début une plus grande ardeur, ou plus d'empressement relativement à l'organisation de régiments à destination du Sud-africain. Mon honorable ami, le ministre de la Justice, a prétendu qu'il y avait une distinction à faire entre le cas du gouvernement canadien et celui des gouvernements des colonies australiennes, vu que dans le cas de celles-ci, leur législature respective était en session dans le temps où l'on a considéré comme urgentes les mesures à prendre pour l'envoi de contingents dans le Sud-africain. Si je me souviens bien de la date, notre parlement était aussi en session lorsque les législatures de quelques-unes des colonies australiennes adoptèrent des résolutions en faveur de l'envoi de contingents. Le fait est que le parlement du Canada ne s'est pas prorogé avant le 11 août de l'année dernière, et les gouvernements de plusieurs des colonies australiennes, dont les législatures étaient aussi en session, ont pris avant cette date l'initiative relativement aux contingents en question. D'où il suit que la distinction qu'a voulu faire le ministre de la Justice, ne justifie aucunement la ligne de conduite tenue par le gouvernement canadien.

L'honorable M. POWER : Je présume que l'honorable monsieur a attiré l'attention du gouvernement, lors de la dernière session, sur le fait qu'aucune mesure n'avait été prise par le gouvernement dans le sens de celles adoptées par les colonies australiennes ?

L'honorable M. FERGUSON : Mon honorable ami me juge probablement par lui-